

► LOCATION

PART LOCATAIRE

Constitution du dossier (TTC)

10 € / m²

Etat des lieux (TTC)

3 € / m²

PART PROPRIETAIRE

Jusqu'à 15 % HT du loyer annuel en sus des frais d'état des lieux

► TRANSACTION

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
650 001€ et +	3 %
Entre 550 001€ et 650 000€	4 %
Entre 450 001€ et 550 000€	4,5 %
Entre 350 001€ et 450 000€	5 %
Entre 200 001€ et 350 000€	6 %
Entre 150 001€ et 200 000€	6,5 %
Entre 85 001€ et 150 000€	7,5 %
Entre 25 001€ et 85 000€	9 %
Jusqu'à 25 000€	10 % (avec un forfait min. de 3 000€ TTC)

► TRANSACTION

AVIS DE VALEUR

appartement	160€ TTC
villa	300€ TTC

TERRAIN

à la charge du vendeur	5% TTC du prix de vente
à la charge de l'acheteur	3.60% TTC du prix de vente

FONDS DE COMMERCE & MURS COMMERCIAUX

à la charge du vendeur	10% TTC du prix de vente
------------------------	--------------------------